

**Délibération n°240068**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 16 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

**Etaient présents** : Gérard POUJADE, Agnès BRU, Jean-Charles BALARDY, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Florence PORTRA, Jean-Marc NADAL, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Jennifer RENAUDIN, Bruno VICTORIA, Pascale KHAMNOUTHAY, Audrey FOULQUIER, Aurélien MAZZONI, Michel CUPOLI

**Absents** : Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU), Jean-Pierre TORAN (pouvoir donné à Gérard POUJADE) Sabrina PAULET (pouvoir donné à Marie-Thérèse FRAYSSINET)

**Secrétaire de séance** : Agnès BRU

**Date de la Convocation** : le 10/12/2024      **Date d’Affichage** : le 10/12/2024  
**Date de mise en ligne de la délibération** : le 18/12/2024

<b>Nombre de Conseillers</b> : 19	<b>Abstentions</b> : 0
<b>Présents</b> : 16	<b>Vote pour</b> : 19
<b>Votants</b> : 19	<b>Vote contre</b> : 0

**Objet de la délibération** :

**OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2025**

*Monsieur Le Maire expose :*

*L'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'ouverture de crédits anticipés d'investissement avant le vote du budget, et ce dans la limite de 25 % des crédits ouverts en dépenses d'investissement de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les crédits reportés sur l'exercice suivant dans le cadre des restes à réaliser.*

*Cette disposition permet de régler les dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget.*

*Au vu du budget 2024 (avec 1 125 416 € de crédits ouverts, 407 728 € de remboursement de capital des emprunts et 1 506 € d'opération d'ordre : soit un total de 676 544 € de crédits ouverts hors remboursement de la dette et opérations d'ordre) et en prenant en compte l'état prévisionnel de ses restes à réaliser à reporter en 2025 d'un montant de 39 638 € (devis toiture école 9148 € + participation Ville Albi Cimetière 25 300 € + cabanon pompe 5190 €); la commune peut ouvrir par anticipation 25 % de 676 544 € soit 169 000 € de crédits au titre de l'exercice 2025.*

*Il est rappelé que cette délibération permet seulement d'engager des crédits d'investissement qui s'avèreraient nécessaires avant le vote du budget, cela n'implique ni l'utilisation réelle de ces crédits, ni la nécessité de réinscrire ces montants au moment du vote du budget.*

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après étude des investissements à réaliser avant le vote du budget 2025 et **après en avoir délibéré** :

**- AUTORISE** l'ouverture de crédits anticipés sur l'exercice 2025 pour une inscription totale de **169 000 €** répartie sur les programmes et articles suivants :

<i>Opération</i>	<i>Fonction</i>	<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Objet de la dépense</i>	<i>Total par chapitre ou opération</i>
Hors opération	511 (esp.verts urbains)	2121	Plantation d'arbres et arbustes	2 000 €		52 000 €
	325 (équip. sportifs divers)	21 351	Installations générales et aménagement	40 000 €	Chemin accès et parking citystade 35 000 €	
	511 (esp.verts urbains)	2128	Autre agencement et aménagement	10 000 €		
33200094 Acquisition Matériel Mobilier	511 (esp.verts urbains)	2158	Autre installation, matériel et outillage	2 000 €		60 000 €
	020 (administ. générale)	2158	Autre installation, matériel et outillage	1 000 €		
		21838	Matériel de bureau informatique	7 000 €	Vidéoprojecteur Mairie 900 € + serveur mairie 5 900 €	
		2188	Autres immobilisations corporelles	1 000 €	400 € barnums + percolateur 200 €	
	020 (Ateliers)	215731	Matériel roulant	15 000 €	Véhicule Ateliers	
	325 (Quartz)	21848	Mobilier	10 000 €	Tables 9 300 €	
	325 (équip. sportifs divers)	2158	Autre installation, matériel et outillage	7 000 €	6 700 € serrures complexe	
		2188	Autres immobilisations corporelles	10 000 €	Panier basket 2100 € + mobilier divers citystade 7 000 €	
	213 (Ecole)	2188	Autres immobilisations corporelles	4 000 €		
	845 (voirie)	2152	Installations de voirie	3 000 €	SIL rond-point circuit 1140 € + SIL forêt	
332000107 Acquisition de terrains	020 (administ. urba)	2111	Achat terrains nus	6 000 €	Terrains Région (stade) 5 000 €	6 000 €
332000111 Travaux Bâtiments divers	322 (stade)	21318	Autres bâtiments publics	3 000 €		51 000 €
	020 (Ateliers)	21318	Autres bâtiments publics	20 000 €		
	020 (administ. générale)	21311	Bâtiment administratif	3 000 €		
	213 (Ecole)	21312	Bâtiments scolaires	15 000 €		
	325 (équip. sportifs divers)	21 351	Installations générales et aménagements	5 000 €		
	4221 (crèche)	21318	Autres bâtiments publics	4 000 €		
	025 (église)	21318	Autres bâtiments publics	1 000 €		
<b>TOTAL DES OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS</b>						<b>169 000 €</b>

Certifié conforme au registre.  
Fait à LE SEQUESTRE, le 16 décembre 2024

Le Maire,  
Gérard POUJADE



La secrétaire de séance,  
Agnès BRU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.

